

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Séance du Conseil général du 7 décembre 2023

14. Position CM et décision CG sur la motion sans parti (F. Gerz) « Route cantonale de la Grand-Rue – Zone de rencontre 20 avec un flux et vitesse de trafic non adaptés » (C. Ferrier)

Introduction

Dans sa motion déposée le 4 octobre 2023, M. Francis Gerz demande au Conseil municipal de prendre contact avec le canton de Berne afin d'étudier une possibilité de limiter la circulation et faire respecter la limitation de vitesse sur la Grand-Rue (route cantonale).

Le motionnaire constate que sur la Grand-Rue, la zone de rencontre limitée à 20 km/h présente plusieurs problématiques, notamment le respect de la limitation de vitesse, un fort trafic, la circulation des poids lourds et une certaine nuisance sonore dû aux pavés. Il relève également une situation dangereuse avec les piétons dû au manque de visibilité de la zone 20 ainsi que de la confusion entre la zone 30 et la zone de rencontre.

Explications

Le Service de la gestion du territoire est en contact suivi avec le Service des ponts et chaussées concernant la zone de rencontre de la Grand-Rue. En effet, certaines problématiques ont été relevées par la Commission de la gestion du territoire, mais aussi par la Commission de la sécurité, notamment les questions de respect de la vitesse et la sécurité des piétons.

Des solutions sont actuellement discutées avec l'Office des ponts et chaussées.

Conclusion

Les échanges entre le Canton et la Commune étant déjà engagés, le Conseil municipal propose au Conseil général de considérer la motion comme réalisée.

CONSEIL MUNICIPAL